

Le Journal du Syndicat Intercommunal du Vuache



Vuache et Rhône, vus du Pays de Gex (photo Dominique Ernst)

AU SOMMAIRE :

- Du nouveau sur les itinéraires transfrontaliers 2
- Sur le chemin « Jacques Bordon » 3
- Rentrée 2023 : des animations nature ! 4
- Les Histoires Extraordinaires du Genevois 5
- Histoires d'autrefois au Pays du Vuache 6
- Pays du Vuache d'hier et d'aujourd'hui 8

DU NOUVEAU SUR LES ITINERAIRES TRANSFRONTALIERS

Bois de La Tuilière (Valleiry) et bords de la Laire (Viry) : venez découvrir l'Histoire de la frontière !

Dans le cadre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles « *Vuache Champagne Genevois* », soutenu par le Département de la Haute-Savoie, le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) vient de finaliser une action consistant à valoriser les deux itinéraires transfrontaliers existants : « *Le sentier de douanes* » dans les bois de La Tuilière (Valleiry) et de Fargout (Chancy - Suisse) et la « *Boucle à saute frontière* » entre Malagny (Viry), Sézegnin et Avusy (Suisse).

Le passé, de borne en borne / Le Rhône dépasse les bornes :



A Valleiry, dans les bois de La Tuilière, vous pourrez découvrir le long de la Via Rhôna (confondue en partie avec le *Sentier des douanes*) des bornes en pierre (photo de gauche) et des bornes de jeux en bois avec des pas japonais peints sur la voie cyclable : calculez la durée de la période de l'histoire indiquée (Seconde Guerre mondiale par exemple), en fonction du nombre de pas dessinés au sol !

Au menu : Genève et la Réforme, le traité de Saint-Julien, l'exil des Huguenots, les invasions et les révolutions, les frontaliers, etc.

Puis le long des escaliers des douaniers, des totems en bois ont été installés sur les terrasses successives du Rhône (photo de droite). Ils évoquent les bornes frontières, les terrasses fluvio-glaciaires et le sentier des douanes.



Enfin, à proximité de la Borne frontière n°1, une borne interactive présente différents aspects du « fleuve roi ».

Chaque élément aborde une thématique et il suffit ensuite de flasher le QR code pour accéder aux textes et aux illustrations en ligne sur le site internet du SIV : <https://pays-du-vuache.fr/patrimoine-transfrontalier>.



Des bornes de passage :

A Viry, après avoir traversé le superbe biotope protégé des Teppes de la Repentance, vous découvrirez le long de la Laire, cours d'eau franco-suisse remarquablement préservé, quatre nouvelles bornes en pierre et sept véritables pas japonais, gravés avec des empreintes de la faune et de la flore locales (photo à gauche) !

Au programme : la période « Allobroges-An 1000 », la frontière pendant la Seconde Guerre mondiale, les zones franches : un héritage de 1815 toujours vivant, etc.

Bon voyage dans le temps !

SUR LE CHEMIN « JACQUES BORDON »

Le 11 décembre 1990 naissait le SIPCV, Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache.



Et la création de cette nouvelle intercommunalité, dédiée à la préservation des richesses naturelles exceptionnelles de notre belle montagne du Vuache, nous la devons en partie à **Jacques Bordon**.

Cette idée originale pour notre territoire avait germé à l'époque dans son esprit et dans celui des élus locaux, convaincus que c'était la structure la plus pertinente pour gérer convenablement le massif et son piémont.

En plus de trente ans, Jacques Bordon n'a jamais cessé d'être aux côtés du SIPCV (et du SIV maintenant), en tant que membre actif du bureau, et il a contribué en très grande partie à la montée en puissance de ce syndicat et de ses actions, par l'obtention de financements complémentaires « indispensables » auprès de différents partenaires.

Les collectivités d'abord, avec l'obtention de subventions régionales et départementales : le « *Contrat de site* » pour commencer, puis le « *Contrat environnement* », les « *Contrats de développement durable* », les « *Contrats corridors biologiques* » et enfin les « *Contrats de territoire* ». Jacques savait aussi mobiliser les financements privés et le syndicat a pu bénéficier de soutiens importants de la Société ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc), de la Société Botanique de Genève et, plus récemment, du Fonds Vitale Environnement.

Ses connaissances approfondies du territoire, tant sur le plan naturaliste (botanique, zoologie, géologie, etc.) que sur le plan historique ou culturel, ont toujours été (et sont aujourd'hui encore), un atout majeur pour le SIV. D'ailleurs, malgré qu'il ne soit plus élu, Jacques siège toujours au sein du Comité syndical, en tant qu'expert scientifique !

Bien que le SIV soit une intercommunalité modeste, par sa taille et par ses ressources financières, Jacques a su porter « haut » ce syndicat, avec des réalisations remarquables reconnues à l'échelle du département : le « *Parcours de Découverte du Vuache* » notamment et le sentier d'interprétation « *De Nant en Rhône* » sur la commune de Clarafond-Arcine. Sans oublier bien-sûr l'édition de deux ouvrages fondamentaux pour le massif : « *Le Vuache ... montagne insolite* » et « *Le Vuache et ses plantes - Catalogue floristique* » qui ont fait rayonner le Vuache et le SIV dans toute la Haute-Savoie et bien au-delà.

Pour tout cela, le SIV voulait adresser un très grand MERCI à Jacques Bordon et c'est la raison pour laquelle **une plaque a été fabriquée en son honneur**.

Celle-ci a récemment été installée sur la crête du Vuache et elle indique : « *Vous êtes sur le chemin Jacques Bordon (la partie du GR Balcon du Léman traversant le Vuache), baptisé ainsi par le Syndicat Intercommunal du Vuache en 2022, en hommage à ce naturaliste passionné qui, depuis plus d'un demi-siècle, œuvre pour la connaissance et la protection de cette montagne unique.* »

Elle a été à **inaugurée le samedi 8 juillet 2023**, en présence de nombreux élus, partenaires et amis du massif du Vuache.



Jacques Bordon dévoilant la plaque, aux côtés des membres du bureau du SIV : Luc Mery, Sylvie Rinaldi (Présidente) et Yann Fol.

RENTREE 2023 : DES ANIMATIONS NATURE !

Si le temps des vacances est enfin arrivé, nous vous avons d'ores et déjà concocté un programme « nature » pour animer votre rentrée 2023 :



Le **samedi 16 septembre** de 9h à 17h, nous vous donnons rendez-vous dans le Pays du Vuache (lieux à préciser) pour l'édition 2023 du World Clean Up Day : « **Aujourd'hui, je nettoie ma planète** ».

Pour la sixième année consécutive, le SIV et ses communes membres s'associent à l'événement planétaire consacré au nettoyage de la planète.

Fort du succès des précédentes éditions, le SIV invite à nouveau les habitants du Pays du Vuache à se mobiliser pour nettoyer les espaces naturels du territoire.

Le programme détaillé des interventions sera publié par le SIV début septembre. Les équipements de nettoyage et de sécurité seront fournis. Nous vous attendons nombreux !

Puis le **samedi 30 septembre** de 10h à 12h et de 14h à 16h (rendez-vous sur le parking du hameau d'Epagny à Jonzier), nous vous proposons notre traditionnelle animation : « **Le verger, une nature à déguster !** ».

Au cœur du verger communal haute-tige de Jonzier-Epagny, venez découvrir un espace de nature ordinaire et participez au ramassage des pommes et des poires, à leur transformation en jus, à la dégustation de variétés traditionnelles et pour les plus courageux, à l'entretien du pré verger.

Animation proposée par l'association de protection de la nature Apollon74, la Maison du Salève et le SIV.

Cette animation est gratuite (financée par le Département de la Haute-Savoie et le SIV).

Prévoir de bonnes chaussures et des vêtements adaptés, ainsi que de l'eau et un repas tiré du sac pour les personnes qui restent toute la journée.



Les inscriptions sont obligatoires auprès du SIV au 04 50 04 62 89 ou syndicat.vuache@orange.fr

LES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES DU GENEVOIS

Avis aux amateurs d'histoire locale, le tome 5 des Histoires Extraordinaires du Genevois sortira dans les kiosques le jeudi 6 juillet 2023, il sera en vente jusqu'à fin septembre.



Les Histoires Extraordinaires du Genevois, c'est une revue biannuelle conçue et réalisée par Dominique Ernst, ancien président du SIV et rédacteur pour l'Echo du Vuache. Son objectif est de faire découvrir à un large public la riche histoire de notre territoire grâce à des textes courts, bien écrits et accessibles à tous, richement illustrés par des images souvent rares ou inédites.

Chaque numéro de cette revue publiée par les éditions du Messenger se compose de 100 pages avec 25 récits sur l'histoire, les légendes et le patrimoine du Genevois français. Le Vuache et sa riche histoire sont bien sûr présent dans chaque numéro. Tirée à 2000 exemplaires, cette revue a rencontré un vrai succès.

À ce jour, quatre numéros sont parus, mais le premier est déjà épuisé et le deuxième est en voie de l'être. Les autres numéros peuvent être commandés sur le site : www.lemessenger.fr (boutique).

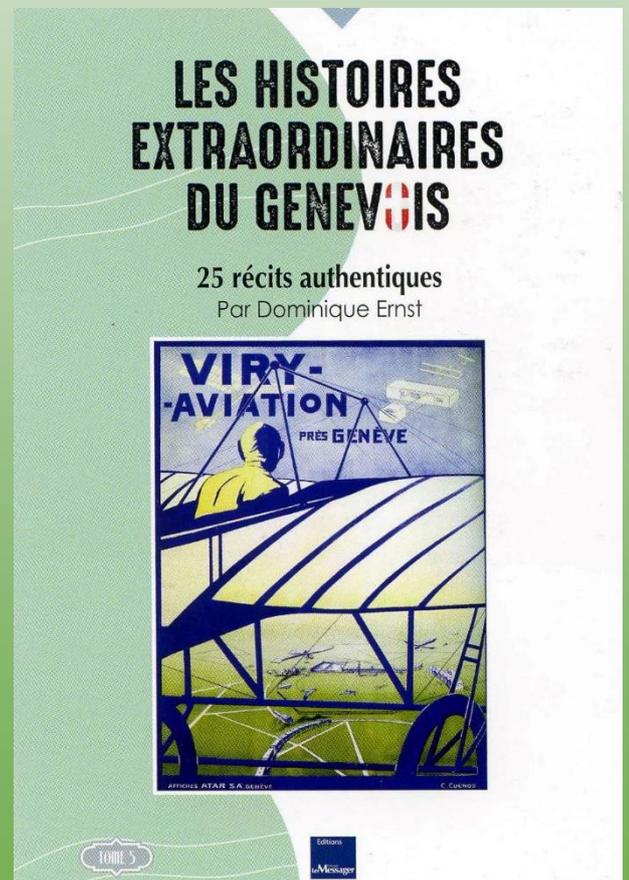
Un tome 5 très éclectique

Dans le tome 5 des Histoires Extraordinaires du Genevois qui sort ces jours-ci, les lecteurs vont pouvoir découvrir nos ancêtres les Burgondes, de féroces légendes (diables, Voirons, Dame blanche, etc.), des combats médiévaux (châteaux de Ternier), un authentique procès de sorcière à Viry, les malheurs des gendarmes de Valleiry, des projets fous (casino et golf géant au Salève), un espion helvète à Annemasse ou des épisodes méconnus de la Seconde Guerre mondiale dans le Genevois.

Et comme l'indique l'image en couverture, il est aussi question dans ce tome 5 de la formidable épopée de Viry-Aviation en 1910, ainsi que de l'uchronie d'une Genève devenue savoyarde, puis française, après la bataille de l'Escalade.

Également au sommaire, la conquête de l'Everest depuis le Salève par Raymond Lambert ou de l'Exposition nationale de Genève en 1896, avec son village suisse et son village noir.

Côté célébrités, le lecteur va rencontrer le curé Vuarin, Pierre Loti, Marcel Griaule, Django Reinhardt ou Jean-Vincent Verdonnet...



HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE

Une histoire étonnante : les Chartreux, les « Pà d'abô » de L'Éluiset et la Pierre croisée

Depuis des temps très anciens, les habitants du village de L'Éluiset (commune de Viry) avaient l'habitude d'aller chercher le bois nécessaire à de nombreux usages domestiques dans la forêt du Thouvet. Mais en 1228, quand ce bois devient propriété des Chartreux de Pomier, tout va changer...

La Pierre croisée, un bloc erratique qui trône au cœur des bois du Thouvet depuis des siècles, est intimement lié à l'histoire des habitants du village de L'Éluiset (Viry). Depuis des temps immémoriaux, ces hommes ont l'habitude d'aller chercher le bois nécessaire à de nombreux usages domestiques dans cette forêt située à proximité de leur village. Selon la loi Gombette des Burgondes, établie en l'an 501 mais toujours en vigueur au XIII^e siècle, cette pratique est légale : « Si un Romain ou un Burgonde n'a point de forêt en propre, il aura la libre faculté de couper dans une forêt quelconque du bois, pour son usage personnel aux arbres morts et aux arbres de la classe qui ne porte aucun fruit et le maître de la forêt ne pourra s'y opposer ».



À Pomier, les Chartreux n'appréciaient guère ces paysans libres, fiers et laborieux. (DR)

Les Chartreux interdisent l'accès aux bois du Thouvet

Mais en 1228, tout va changer, car le propriétaire des bois, le seigneur Aymond de Lully, cède aux Chartreux de Pomier tous les biens qu'il possède dans ce secteur, afin que ces derniers prient pour le salut de son âme, sésame indispensable pour voir ses péchés pardonnés par Dieu et ainsi pouvoir accéder au Paradis. Les Chartreux, qui ont leurs propres règles, décident alors d'interdire l'accès de la forêt aux habitants de L'Éluiset. Mais les villageois vont ignorer cette injonction et continuer à prendre ce bois indispensable à leur vie courante. Fâchés que de simples paysans se conduisent ainsi, les moines portent plainte auprès d'Hugues de Sallenove, le seigneur des lieux et représentant des comtes de Genève. Ce noble est bien embêté, car il apprécie les hommes libres, fiers

et laborieux de L'Éluiset dont la devise est « Pà d'abô » (« pas d'abord », une réponse de prime abord négative, teintée de menace !), mais il doit aussi préserver de bonnes relations avec les chartreux et faire respecter l'ordre et la justice dans sa juridiction. Ne sachant comment agir, il va laisser la situation perdurer.

Des limites marquées par des pierres croisées

La patience des moines ayant des limites, le seigneur propose alors en 1233 de céder à l'abbaye des terres qui lui appartiennent et qui sont contiguës à celles du bois du Thouvet. En échange, il demande aux moines de laisser les habitants de L'Éluiset ramasser du bois dans cette nouvelle partie de forêt. Les religieux acceptent et les deux hommes décident que des bornes seront installées pour délimiter les confins de cette donation. C'est le texte en latin de cet accord qui mentionne pour la première fois l'existence de la Pierre croisée, ce bloc erratique gravé en creux d'une croix. Le texte dit notamment : « que les confins de cette donation commencent à Gotalle et vont à une pierre munie d'une croix et de là à une pierre à trois angles... »



Une croix gravée sur un bloc, pour marquer dans le Genevois les limites des terrains appartenant aux Chartreux. (Photo DE)

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE

Les « Pà d'abô » de L'Éluiset ne lâchent rien

L'accord est respecté pendant quelques décennies, mais les Chartreux, qui sont habitués à plus d'égards de la part des paysans, apprécient peu de voir ces gens ramasser du bois bien au-delà de la limite fixée. Ils décident alors de contester aux habitants de L'Éluiset le droit qui leur a été accordé en 1233. Les rapports entre les deux communautés se dégradent. À Pomier, les prieurs qui se succèdent trouvent de moins en moins normal que les paysans de L'Éluiset aient plus de droits que ceux de Feigères ou de Présilly. Le conflit s'éternise, mais de génération en génération, les hommes libres de L'Éluiset ne lâchent rien et revendiquent encore et toujours leur droit à ramasser le bois de cette forêt. Et puis un jour, en 1385, ces « Pà d'abô » ont une idée lumineuse : se regrouper pour proposer aux moines de Pomier d'acheter en indivise la forêt du Thouvet et garantir ainsi les ressources en bois indispensables à la vie du village !



Le 26 juin 2010 à Feigères, les Pierres croisées du Genevois étaient à l'honneur, avec ces élus du Syndicat mixte du Salève devenus pour quelques heures moines de Pomier... (Photo DE)

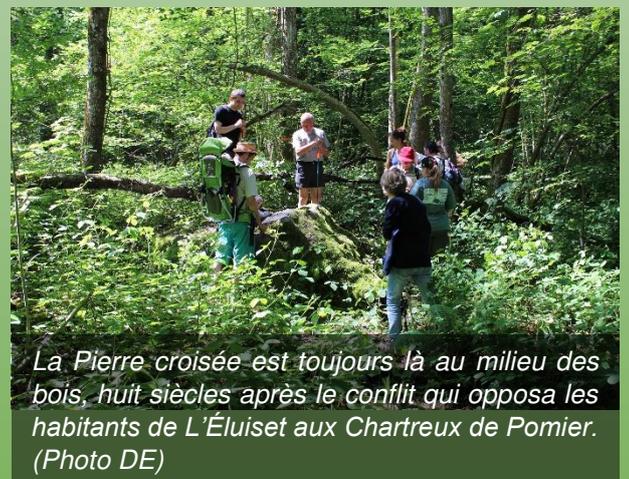
Les bois du Thouvet sont rachetés par la communauté

La Chartreuse ayant donné un accord de principe, la somme nécessaire à l'achat de ce bois de 50 hectares est réunie. La transaction aura lieu à Cruseilles, où les cinq représentants des « Pà d'abô » rencontrent Pierre de la Balme, le nouveau prieur de l'abbaye, qui est bien décidé à régler une fois pour toute ce conflit qui dure depuis 153 ans ! Le 5 mai 1386, l'acte est signé, en présence des seigneurs Richard de Viry et Jean de Confignon. Tous les habitants de L'Éluiset deviennent en ce jour les propriétaires en commun des bois du Thouvet. Plus tard, c'est à l'endroit même de la Pierre Croisée que les délégués du village viendront rencontrer les moines pour effectuer les différents versements d'argent dus en vertu de l'acte du 5 mai 1386.



Une carte postale de L'Éluiset vers 1910. À cette époque comme aujourd'hui, les descendants des habitants du village au XIII^e siècle sont toujours propriétaires en indivision des bois du Thouvet. (Coll. DE)

De cette histoire étonnante il est intéressant de savoir qu'aujourd'hui, en 2023, les descendants des habitants de L'Éluiset de 1386 sont toujours les propriétaires en indivise des bois du Thouvet !



La Pierre croisée est toujours là au milieu des bois, huit siècles après le conflit qui opposa les habitants de L'Éluiset aux Chartreux de Pomier. (Photo DE)

Quant aux blocs erratiques évoqués dans ce récit – la Pierre croisée et la Pierre à trois angles –, ils sont toujours à leur place neuf siècles plus tard, quelque part dans la forêt, à proximité des limites de commune entre Viry, Feigères, Présilly et Vers, comme le symbole des 153 ans de lutte opiniâtre des « Pà d'abô » de L'Éluiset ! Pour en savoir plus sur cette histoire étonnante, on peut utilement consulter le long article d'Henri Chevalier publié dans les Échos Saléviens n°6 (www.la-salevienne.org)

Dominique ERNST

PAYS DU VUACHE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Voici une carte postale (*collection Dominique Ernst*) avec une perspective intéressante pour ce chemin traversant le village de Chevrier, où l'effet d'optique donne l'impression que les maisons sont situées juste sur le Crédo, la pointe du Jura qui domine le fort L'Écluse. L'orthographe exacte de ce sommet est « Crêt d'Eau », car il y a des poches d'eaux dans la montagne, mais on imagine que les Catholiques de l'époque ont volontairement nommé « Crédo » cette montagne qui domine Genève, cette Rome protestante honnie.

Et la même photo aujourd'hui !

